

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 décembre 2025, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	16
Représentés :	2
Exprimés :	18
OUI :	17
NON :	0
Abstentions :	1

Date de la convocation : 28 novembre 2025

Présents : Jany-Claude SOLIS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christelle DUBLANCHE, Christophe MATTANA, Christophe SIMARD, Lydie MANUS, Patricia VIGNALS, Stéphanie DENIS, Isabelle TARNAUD, Laure CORGNE, Philippe DUFOUR, Jean-Jacques CHAPOULIE, Sandra ROUSSEAU, Laurence RAYNAUD.

Absents excusés :

Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE
Jessy VERESSE, procuration à Jany-Claude SOLIS

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h00

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2026

Afin de permettre la continuité du paiement des dépenses d'investissement sur le début de l'année prochaine, Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de l'autoriser à mandater les dépenses d'investissement à partir du 1^{er} janvier 2026 dans la limite du ¼ des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent déduction faite des comptes 16 et 18.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du Budget Primitif 2026, les dépenses d'investissement dans les limites suivantes :

BUDGET PRINCIPAL		
Chapitre	Crédits votés en 2025	Autorisation 2026
20	102 €	25,5 €
204	37 729,01 €	9 432,25 €
21	198 190,17 €	49 547,54 €
23	89 864,41 €	22 466,10 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 05/12/2025

Le Maire

Jany-Claude SOLIS

